

Maroun Badr

**L'autonomisation de la
femme par l'avortement
et la contraception dans
les Objectifs
de Développement
Durable de l'ONU**

Préface de Alberto García Gómez

*Thèse de Bioéthique
soutenue le 9 juillet 2024*

Collection Thèses
LEH Édition

Collection Thèses

Collection fondée et dirigée par Gérard Mémeteau,
Professeur émérite à la faculté de droit et des sciences sociales de Poitiers
Président de l'association poitevine de droit médical François Citoys

**L'autonomisation de la femme
par l'avortement
et la contraception dans
les Objectifs de Développement
Durable de l'ONU**

ATENEIO PONTIFICIO REGINA APOSTOLORUM,
FACOLTÀ DI BIOETICA, ROME

L'autonomisation de la femme par l'avortement et la contraception dans les Objectifs de Développement Durable de l'ONU

Thèse pour le doctorat en bioéthique par

Maroun Badr

le 9 juillet 2024

Directeur de recherche

Alberto García Gómez

Docteur en droit

Professeur des universités

Doyen de la Faculté de Bioéthique

Ateneo Pontificio Regina Apostolorum – Rome

Président du Jury

Lilian Santos

Docteur en bioéthique

Professeur des universités

Ateneo Pontificio Regina Apostolorum – Rome

Catholic Institute of Technology – Castel Gandolfo

Réviseur/rapporteur de la thèse

Marie Challita

Docteur en bioéthique

Chercheuse et réviseur à la Faculté de Bioéthique

Ateneo Pontificio Regina Apostolorum – Rome

LEH Édition

Dans la même collection

(en version papier sur www.leh.fr et numérique sur www.bnds.fr) :

Renaud BOUGEART

La science cognitive du mensonge face au droit : une tentative de décodage par la science. Volume 32

Alexis VAUJANY

L'accessibilité des médicaments biologiques similaires. Volume 31

Michel BERNARD

Vérités et contre-vérités en expertise médicale. Volume 30

Amandine PICARD

Les mécanismes d'influence en droit médical et biomédical. Volume 29

Éloïse GENNET

Personnes vulnérables et essais cliniques. Volume 28

Juliette MATTIUSI

Droit et santé en détention. Volume 27

Aurélien BONNE-HARBIL

Droit et santé en détention. Volume 26

Cyril HAZIF-THOMAS

La liberté de choix des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques. Volume 25

Jean-Michel DEBARRE

Prescription de médicament hors autorisation de mise sur le marché: fondements, limites, nécessités et responsabilités. Volume 24

Amel GHOZIA

Le droit de l'expertise médicale et sanitaire. Volume 23

Mathieu REYNIER

L'ambivalence juridique de l'humain. Volume 22

Guillaume ROUSSET

L'influence du droit de la consommation sur le droit de la santé. Volume 21

Benoît APOLLIS

Autorisations sanitaires et hospitalisation privée. Volume 20

Jean-Claude DOSDAT

Les normes nouvelles de la décision médicale. Volume 19

Marion GIRER

Contribution à une analyse rénovée de la relation de soins. Volume 18

Avertissement

Cette thèse, fruit d'un travail universitaire remarqué, est publiée en l'état, après avoir été dûment corrigée et mise à jour par l'auteur, suite aux suggestions du jury de thèse.

© Tous droits réservés

LEH Édition 2025

253-255 cours du Maréchal Gallieni 33000 Bordeaux

Tél. 05 56 98 85 79 – Fax 05 56 96 88 79

www.leh.fr



En application de la loi du 11 mars 1957 (art. 41) et du Code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992, toute reproduction partielle ou totale, à usage collectif, de la présente publication, est strictement interdite sans l'autorisation expresse de l'éditeur. Il est rappelé à cet égard que l'usage abusif et collectif de la photocopie met en danger l'équilibre économique des circuits du livre.

Sommaire

Avertissements.....	7
Préface	9
Remerciements	13
Dédicaces.....	16
Sigles et abréviations	17
Introduction	21
Partie 1. Autonomie et liberté personnelle.....	43
Chapitre 1. Autonomie et libération sexuelle	45
Chapitre 2. Autonomie et éducation complète à la sexualité	95
Chapitre 3. Autonomie et Concurrence	135
Partie 2. Autonomie et santé publique	193
Chapitre 4. L'autonomie entre l'avortement non sécurisé et l'avortement légalisé	195
Chapitre 5. L'autonomie entre la contraception forcée et la contraception choisie	241
Chapitre 6. Autonomie et responsabilité environnementale.....	297
Conclusion générale	343
Bibliographie.....	363
Index	451
Table des matières	455

Avertissements

Le titre de l'ouvrage

Le titre que porte cet ouvrage est le résultat d'une modification du titre originel de la thèse : « L'autonomie de la femme entre liberté personnelle et santé publique. Application sur l'avortement et la contraception, et enjeux bioéthiques dans le contexte français des Objectifs de Développement Durable ».

Le style bibliographique

Le style bibliographique des citations ainsi que la bibliographie par ordre alphabétique à la fin de cet ouvrage suivent le protocole de rédaction exigé par la Faculté de Bioéthique de l'Ateneo Pontificio Regina Apostolorum – Rome où nous avons effectué notre parcours doctoral et soutenu cette thèse. Il s'agit du style intitulé « Pontifical Athenaeum Regina Apostolorum » compatible avec « Zotero », le logiciel de gestion de références bibliographiques, utilisé tout au long de ce travail.

Actualisation

Certains passages ont été mis à jour avec les récentes données qui ne sont pas contradictoires par rapport à celles de la version originelle de la thèse.

Préface

Le présent ouvrage intitulé « L'autonomisation de la femme par l'avortement et la contraception dans les Objectifs de Développement Durable de l'ONU » de Maroun Badr constitue une contribution pionnière dans le domaine de la bioéthique contemporaine. Fruit de quatre années de recherche rigoureuse à la Faculté de Bioéthique de l'Ateneo Pontificio Regina Apostolorum – Rome, cette thèse explore en profondeur la question de l'autonomie reproductive des femmes en France, en se concentrant sur l'avortement et la contraception dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) de l'Organisation des Nations Unies.

L'importance et l'originalité de cette recherche résident dans l'examen des tensions entre la liberté personnelle et la santé publique, dans un contexte marqué par les législations nationales et les engagements internationaux pour l'égalité des sexes et la santé reproductive. En s'appuyant sur les ODD, en particulier sur les objectifs 3 et 5 qui promeuvent la santé et l'égalité des sexes, Maroun Badr questionne l'application de ces normes dans le cadre législatif français, tout en adoptant une perspective bioéthique basée sur la dignité humaine.

L'un des aspects les plus remarquables de cette recherche est son approche interdisciplinaire qui intègre des analyses juridiques, biomédicales, sociales et bioéthiques. Cette approche permet d'aborder la question de l'autonomie de la femme de manière holistique, en tenant compte des nombreuses dynamiques sociales, culturelles et politiques qui influencent les décisions reproductives. L'intégration de ces différentes disciplines confère à cet ouvrage une richesse méthodologique et conceptuelle, le rendant pertinent non seulement pour les débats académiques, mais aussi pour l'élaboration des politiques publiques en matière de santé et de droits humains.

Du point de vue de la bioéthique personnaliste, qui guide l'ensemble de cette recherche, Maroun Badr propose une réflexion critique sur le concept d'autonomie reproductive, en particulier sur l'avortement et la contraception considérés par de nombreuses législations et politiques internationales comme des droits fondamentaux. L'auteur explore les limites de cette autonomie lorsqu'elle est confrontée à la question de la vie humaine, notamment au début de celle-ci, mais aussi à la question des droits d'un tiers. Cette thèse soutient que l'autonomie ne peut être un absolu et doit être examinée à la lumière de la dignité de chaque être humain, dès la conception.

Ce point de vue s'inscrit dans le cadre de la pensée sociale de l'Église. Cependant, Maroun Badr a choisi de ne pas recourir dans son travail à l'approche théologique

ou magistérielle. En choisissant de privilégier un discours rationnel et scientifique, l'auteur démontre une volonté d'ouvrir le débat à une audience plus large au-delà des cercles religieux. Par ce fait même, il offre une voie de dialogue entre les principes éthiques chrétiens et les politiques publiques contemporaines. Cela permet à cette thèse de dialoguer avec des interlocuteurs d'horizons divers, respectant les convictions religieuses tout en les dépassant dans une démarche universaliste qui prône le respect de la vie humaine et de sa dignité.

En exposant les contradictions des politiques qui promeuvent l'avortement et la contraception comme piliers de l'autonomie féminine, l'auteur plaide pour une vision plus complète de la liberté, intégrant la dignité humaine et les responsabilités éthiques. Cette approche confère à l'œuvre une grande pertinence dans les discussions publiques actuelles, où les droits reproductifs sont au cœur de nombreux débats politiques et éthiques.

Une des innovations majeures de cette thèse réside dans la capacité de l'auteur à lier les débats bioéthiques aux ODD, un cadre global qui, bien que séculier, offre une plateforme pour aborder des questions éthiques d'une portée mondiale. L'analyse du contexte français permet à Maroun Badr d'examiner comment les objectifs globaux en matière de développement durable, notamment en matière de santé reproductive, s'articulent avec les lois nationales, offrant ainsi une critique constructive des politiques publiques. En cela, l'auteur explore les convergences et les divergences entre les principes éthiques du développement durable, les droits des femmes et la protection de la vie sous toutes ses formes, proposant une perspective éthique plus nuancée sur les enjeux reproductifs.

Bien que l'étude se concentre principalement sur le cadre français, les questions soulevées ont une résonance universelle. Les réflexions sur l'autonomie, les droits reproductifs et la bioéthique sont essentielles à toute société moderne. Cette thèse, en reliant les spécificités françaises aux tendances internationales, devient un outil précieux pour les chercheurs, les législateurs et les professionnels de santé du monde entier. L'analyse de Maroun Badr s'élargit ainsi au-delà des frontières nationales, en apportant une contribution essentielle au débat global sur l'autonomie féminine et la protection de la vie.

La contribution de cette thèse à la bioéthique est donc double. D'une part, elle élargit les horizons de la bioéthique en établissant des liens inexplorés entre cette discipline et les ODD. D'autre part, elle fournit un cadre critique pour évaluer les politiques reproductives à travers une perspective éthique qui valorise la vie humaine et la dignité de la personne, et ce au niveau international. Cet équilibre entre les droits individuels et la responsabilité collective est d'autant plus crucial dans un contexte mondial où ces questions sont de plus en plus polarisées.

En conclusion, l'œuvre de Maroun Badr représente une contribution monumentale et fondamentale à la bioéthique contemporaine. Par son approche interdisciplinaire et critique, elle constitue une référence pour tous ceux qui s'intéressent aux droits reproductifs, au développement durable et à l'éthique. Cette thèse enrichira non seulement le débat académique, mais apportera également des éclairages précieux pour les décideurs politiques et les praticiens de la santé.

Maroun Badr, par son travail, nous rappelle que la bioéthique ne doit pas se limiter à des principes théoriques abstraits, mais qu'elle doit être un champ vivant en dialogue avec les défis du monde contemporain, toujours en quête du bien commun et du respect de la vie dans toutes ses dimensions.

Alberto García Gómez

Docteur en droit,
Doyen de la faculté de Bioéthique
de l'Ateneo Pontificio Regina Apostolorum – Rome,
Titulaire de la Chaire UNESCO de Bioéthique
et des Droits de l'Homme – Rome

Dédicaces

À la mémoire de ma mère, Jeannette

En hommage à mon père Georges

À mes sœurs, Mireille et Rita

À mon frère Robert

Table des matières

Avertissements	7
Préface	9
Remerciements	13
Dédicaces	16
Sigles et abréviations	17
Introduction	21
1. Cadre général	21
2. Délimitation et choix du sujet.....	22
3. Contexte géographique et temporel.....	23
4. Justification comme sujet de bioéthique	26
5. Problématique et objectif	27
6. Méthodologie	28
6.1. Les sources.....	28
6.2. Choix de la méthodologie.....	30
6.3. Remarques méthodologiques sur les citations.....	32
7. Originalité et valeur scientifique	33
8. Limites de la thèse et de la méthodologie.....	34
9. Structure de la thèse.....	35
10. Définition des concepts importants	37
Développement durable	37
Autonomisation.....	38
Liberté individuelle et liberté personnelle	39
Santé publique	40
Santé sexuelle.....	40

Grossesse non intentionnelle.....	41
Planification familiale.....	41
Partie 1. Autonomie et liberté personnelle.....	43
Chapitre 1. Autonomie et libération sexuelle	45
1. Autonomie et vie professionnelle.....	46
1.1. La liberté entre le travail et la maternité	47
1.1.1. L'égalité salariale menacée par la maternité	47
1.1.2. La maternité menacée par les discriminations professionnelles	49
1.2. Contrôle de fécondité et impact économique.....	50
1.2.1. Conséquences économiques sur la femme.....	50
1.2.2. Conséquences économiques sur les enfants et sur la famille.....	52
1.2.3. Conséquences économiques sur le domaine public.....	52
1.3. Appréciation bioéthique	54
1.3.1. La maternité et l'absoluté de la liberté.....	55
1.3.2. De la planification familiale à la politique familiale.....	56
1.3.2.1. Les allocations familiales	57
1.3.2.2. Le congé parental rémunéré.....	58
1.3.2.3. Les services de garde d'enfant.....	59
1.3.2.4. Les pauses rémunérées d'allaitement et de lactation	60
1.3.3. La maternité tardive.....	60
1.3.3.1. Risques sanitaires.....	61
1.3.3.2. Le diagnostic prénatal	62
1.3.3.3. La procréatique	62
2. Autonomie et corporéité	64
2.1. L'autonomie corporelle et les mouvances féministes.....	64
2.1.1. « Mon corps, mon choix »	65

2.1.2. « Mon corps m'appartient »	66
2.2. L'autonomie comme principe juridique.....	67
2.2.1. L'autonomie dans la CEDH.....	67
2.2.2. L'autonomie dans le système juridique français.....	68
2.3. Appréciation bioéthique	69
2.3.1. La disponibilité du corps humain	70
2.3.1.1. Fondements juridiques	70
2.3.1.2. Les limites de la libre disposition du corps	71
2.3.1.3. L' (in) disponibilité entre la personne et le corps	73
2.3.2. L'appropriation du corps humain.....	74
2.3.2.1. La propriété comme exclusion d'autrui et comme usus	74
2.3.2.2. La propriété comme distanciation.....	75
2.3.3. La méta-ontologie du corps humain	76
2.3.3.1. Le paradoxe anthropologique	76
2.3.3.2. L'uni-totalité de la personne.....	77
3. Autonomie et émancipation des jeunes filles.....	78
3.1. La déconstruction des lois	79
3.1.1. Émancipation et contraception.....	79
3.1.2. Émancipation et avortement	82
3.2. Appréciation bioéthique	83
3.2.1. La minorité et l'autorité parentale.....	83
3.2.2. Le consentement informé	85
3.2.2.1. Consentement à la contraception.....	86
3.2.2.2. Consentement à l'avortement.....	87
a) L'acte médical et l'intégrité physique	87
b) Le délai de réflexion	89

4. Conclusion du chapitre.....	91
Chapitre 2. Autonomie et éducation complète à la sexualité	95
1. L'éducation à la sexualité entre affaire publique et affaire privée.....	96
1.1. Au niveau international	97
1.1.1. Principes directeurs internationaux-2009	97
1.1.2. Principes directeurs internationaux-2018	99
1.1.3. Principes directeurs internationaux-2020	100
1.2. Au niveau national.....	101
1.2.1. La loi n° 73-639 du 11 juillet 1973 et la circulaire de 1973.....	102
1.2.2. La loi n° 2001-588 du 4 juillet 2001 et la circulaire de 2003.....	103
1.2.3. Les Standards pour l'éducation sexuelle en Europe.....	104
1.2.4. La Stratégie nationale de santé sexuelle. Agenda 2017-2023	105
1.2.5. La loi n° 2018-703 du 3 août 2018 et la circulaire de 2018.....	106
1.3. Appréciation bioéthique	108
1.3.1. La famille, un lieu durable de l'autonomisation	108
1.3.1.1. De la construction identitaire	108
1.3.1.2. De la communication.....	109
1.3.1.3. De la responsabilisation.....	109
1.3.2. L'éducation universelle à la sexualité, une impossible neutralité d'autonomisation	110
1.3.2.1. Les conditions d'une neutralité.....	110
1.3.2.2. Le totalitarisme	111
2. Quel contenu pour quelle éducation complète à la sexualité	111
2.1. Les méthodes contraceptives.....	112
2.1.1. Les méthodes modernes	112
2.1.2. Les méthodes traditionnelles.....	114

2.2. L'avortement et la contraception dans les Principes directeurs internationaux	115
2.3. L'avortement et la contraception dans l'éducation nationale.....	117
2.3.1. Les manuels des SVT.....	118
2.3.2. Le site « Éduscol »	120
2.3.3. Le site de la Haute Autorité de Santé (HAS).....	121
2.3.4. Le site « Question sexualité ».....	121
2.3.5. Le site de l'Association Nationale Des Centres D'IVG et de Contraception (ANCIC).....	122
2.3.6. Le site « ivg.gouv.fr ».....	122
2.4. Appréciation bioéthique	123
2.4.1. La classification des contraceptifs.....	123
2.4.1.1 La partialité de classification.....	124
2.4.1.2. L'ambiguïté des notions.....	124
2.4.2. Le statut de la grossesse.....	126
2.4.3. La sexualisation précoce des enfants.....	127
2.4.3.1. Un caractère anticipatif.....	128
2.4.3.2. Un caractère permissif	129
2.4.3.3. Un caractère subversif.....	131
3. Conclusion du chapitre.....	132
Chapitre 3. Autonomie et Concurrence	135
1. L'autonomie entre égalité et concurrence des sexes	135
1.1. L'égalité des sexes : de la domination masculine aux pouvoirs féminins.....	135
1.1.1. Pouvoir transformateur.....	136
1.1.2. Pouvoir libérateur	138
1.1.3. Pouvoir prometteur	138
1.1.4. Pouvoir économique.....	138

1.2. Les indicateurs onusiens et la concurrence des sexes	139
1.2.1. La contraception et l'avortement comme éléments d'égalité des sexes	139
1.2.1.1. Les indicateurs I 5.6.1 et I 5.6.2, l'autonomie et l'égalité des sexes.....	139
1.2.1.2. Les indicateurs onusiens et la France	140
1.2.2. La contraception et l'avortement comme éléments de concurrence des sexes.....	142
1.2.2.1. Autonomie de la femme et la place de l'homme dans la contraception.....	142
a) L'homme et la décision contraceptive	142
b) La contraception masculine	144
1.2.2.2. Autonomie de la femme et la place de l'homme dans l'avortement.....	147
a) L'homme et l'avortement forcé	147
b) L'homme et l'IVG.....	148
1.3. Appréciation bioéthique	150
1.3.1. L'autonomie et le rapport sexualité-conjugalité-famille.....	150
1.3.1.1. Le sens de la sexualité.....	151
1.3.1.2. L'inégale égalité des sexes.....	152
1.3.1.3. Les conséquences sur la famille	153
1.3.2. L'autonomie, un concept dénaturé.....	155
1.3.2.1. L'autonomie, un concept isolant	156
1.3.2.2. L'autonomie, un concept individualiste	156
1.3.2.3. L'autonomie, un concept non-relationnel.....	156
2. Autonomie et concurrence des droits.....	156
2.1. L'autonomie de la femme et le droit à la vie.....	157
2.1.1. Autonomie personnelle et vie privée.....	157
2.1.1.1. Le principe constitutionnel de sauvegarde de la dignité de la personne humaine	158

2.1.1.2. L'intérêt de l'enfant à naître.....	160
a) Le droit à (ne pas) naître.....	160
b) Le droit de succession.....	164
2.1.2. Une autodétermination avant la naissance.....	165
2.2. L'autonomie de la femme et la liberté de conscience.....	167
2.2.1. Les sources juridiques de la liberté de conscience.....	167
2.2.2. Avortement et liberté de conscience.....	170
2.2.2.1. Liberté d'expression.....	170
a) La conviction religieuse.....	170
b) L'exemption de la solidarité en matière de Sécurité sociale.....	171
c) L'entrave à l'IVG.....	171
2.2.2.2. Clause de conscience.....	174
2.2.3. Contraception et objection de conscience.....	177
2.3. Appréciation bioéthique.....	178
2.3.1. L'être prénatal et le droit à la vie.....	178
a) Unité de sujet de droit.....	179
b) Pluralité de sujets de droits.....	180
2.3.2. Le contrôle de proportionnalité.....	181
2.3.2.1. Le consentement du tiers.....	182
2.3.2.2. Le dommage de l'atteinte.....	183
2.3.2.3. La hiérarchisation des valeurs.....	184
2.3.3. Le droit à l'avortement.....	185
2.3.3.1. Des droits sexuels et des droits humains.....	185
2.3.3.2. Du droit à l'avortement et de l'impertinence éthico-juridique.....	187
3. Conclusion du chapitre.....	191

Partie 2. Autonomie et santé publique	193
Chapitre 4. L'autonomie entre l'avortement non sécurisé et l'avortement légalisé	195
1. De la grossesse non intentionnelle à l'avortement non sécurisé	195
1.1. Les causes des grossesses non intentionnelles	196
1.1.1. Le manque d'informations et d'éducation sexuelle.....	196
1.1.2. Les mariages forcés et précoces et les violences sexuelles	197
1.1.2.1. Les mariages forcés et précoces.....	198
1.1.2.2. Les violences faites aux femmes et aux filles	199
1.2. Les conséquences des grossesses non intentionnelles.....	200
1.2.1. La morbidité maternelle.....	201
1.2.1.1. Les troubles psychiques	201
1.2.1.2. Les complications maternelles	201
1.2.1.3. Les infections sexuellement transmissibles	202
1.2.2. L'avortement.....	202
2. De l'avortement non sécurisé à l'avortement légalisé	203
2.1. Rapports entre grossesse non intentionnelle, avortement non sécurisé et avortement légalisé	204
2.1.1. Le taux des avortements non sécurisés	204
2.1.1.1. Les critères de « sécurité » d'un avortement.....	204
2.1.1.2. L'insuffisance des critères de « sécurité ».....	205
2.1.2. Le rapport des avortements non sécurisés aux avortements légalisés	206
2.1.3. Le rapport des grossesses non intentionnelles aux avortements	207
2.2. De l'avortement chirurgical à l'avortement médicamenteux.....	210
2.2.1. La part des IVG médicamenteuses	211
2.2.2. Les facteurs justifiant le déséquilibre des parts	212
2.2.2.1. Facteurs médico-légaux	212

2.2.2.2. Facteurs économiques.....	213
2.2.2.3. Facteurs socio-égalitaires.....	213
2.2.3. Une nouvelle forme d'avortement : l'avortement par téléconsultation	214
2.3. Les conséquences des avortements non sécurisés et légalisés	216
2.3.1. La morbidité maternelle.....	216
2.3.1.1. Les avortements non sécurisés.....	216
a) Risques physiques	216
b) Risques psychologiques	217
2.3.1.2. Les avortements sécurisés.....	217
a) Risques physiques	217
b) Risques psychologiques	220
c) Le cas de l'avortement par téléconsultation.....	221
i. Les soins avant l'avortement.....	221
ii. Les conséquences de l'avortement.....	223
2.3.2. La mortalité maternelle.....	224
2.3.2.1. Les avortements non sécurisés.....	225
2.3.2.2. Les avortements sécurisés.....	226
a) Taux de mortalité maternelle et statut juridique de l'avortement.....	226
b) Mortalité maternelle et avortement sécurisé.....	227
3. Appréciation bioéthique.....	229
3.1. L'objectivité et la promotion de l'avortement légalisé	229
3.1.1. Une vérité déformée	229
3.1.2. Une vérité tronquée	231
3.2. La législation comme prévention.....	234
3.2.1. L'absence de la condition médicale.....	234
3.2.2. L'impossible suppression des avortements non sécurisés.....	234

3.2.3. Le moralement licite	235
3.3. L'eugénisme, une dérive de la prévention	236
4. Conclusion du chapitre.....	239
Chapitre 5. L'autonomie entre la contraception forcée et la contraception choisie	241
1. La contraception forcée	241
1.1. Mutilations génitales féminines et stérilisation indirecte.....	242
1.2. Contraception forcée et stérilisation directe.....	245
1.2.1. Femmes porteuses de VIH	246
1.2.2. Femmes ayant un handicap mental.....	248
1.2.3. Femmes de diverses ethnies	250
1.2.3.1. Femmes appartenant à des minorités ethniques	250
1.2.3.2. Femmes appartenant à des ethnies différentes	251
1.2.4. Femmes ayant des cas sociaux.....	252
1.3. Les conséquences de la stérilisation forcée.....	252
1.4. Appréciation bioéthique	254
1.4.1. Le consentement informé	254
1.4.2. Le droit à fonder une famille	256
1.4.3. L'intégrité physique et le principe thérapeutique.....	256
2. La contraception librement choisie	257
2.1. L'utilisation des contraceptifs	258
2.2. L'efficacité des méthodes contraceptives.....	259
2.2.1. Efficacité contraceptive	260
2.2.2. Prévalence contraceptive, accessibilité et grossesse non intentionnelle	263
2.3. L'accessibilité aux contraceptifs.....	267
2.3.1. Accessibilité matérielle	268
2.3.2. Accessibilité aux consultations.....	269

2.3.3. Accessibilité aux informations en ligne.....	270
2.4. La sûreté des contraceptifs.....	270
2.4.1. Les risques de la contraception hormonale.....	271
2.4.1.1. La contraception œstroprogestative.....	271
a) Conséquences sur le système psycho-neuro-endocrinologique.....	273
b) Conséquences sur le foie et les micronutriments.....	275
c) Conséquences sur les rapports sexuels.....	276
d) Risque de maladies thromboemboliques.....	276
e) Risque de maladies auto-immunes.....	277
f) Risque de maladies cancéreuses.....	278
2.4.1.2. La contraception progestative.....	279
2.4.2. Les risques du DIU-Cu.....	282
2.5. Appréciation bioéthique.....	284
2.5.1. L'ambiguïté de la contraception d'urgence.....	284
2.5.2. La justice distributive.....	286
2.5.3. Le rapport risque/bénéfice.....	288
2.5.3.1. L'interprétation des chiffres.....	289
2.5.3.2. L'épistémologie de comparaison.....	290
2.5.3.3. L'homogénéité de la population étudiée.....	290
2.5.4. Vers un transhumanisme féminin.....	292
2.5.4.1. Le corps de la femme comme environnement.....	293
2.5.4.2. L'écologie du cycle féminin.....	293
3. Conclusion du chapitre.....	294
Chapitre 6. Autonomie et responsabilité environnementale.....	297
1. Planification familiale et féminisme écologique.....	297
1.1. Les principaux courants du féminisme écologique.....	297

1.1.1. Le GINK.....	298
1.1.1.1. Renoncement à la parentalité et développement durable	298
1.1.1.2. L'avortement comme acte écologique	299
1.1.2. L'écoféminisme	299
1.1.2.1. L'écoféminisme de Françoise d'Eaubonne.....	299
1.1.2.2. Écoféminisme actuel et développement durable.....	300
1.1.3. L'antispécisme.....	301
1.1.3.1. L'antispécisme et la « grève des ventres » de Marie Huot	301
1.1.3.2. La libération et l'éthique animale de Peter Singer.....	302
1.1.3.3. Bien-être animal et avortement	303
1.1.3.4. Le nouvel humanisme d'Aymeric Caron.....	304
1.2. Appréciation bioéthique	304
1.2.1. Planification familiale et croissance démographique.....	305
1.2.1.1. Planification familiale et réduction de la population.....	305
1.2.1.2. La justice sociale	307
1.2.2. La sentience : l'éthique du « care » et le mépris de l'humain	308
1.2.2.1. De l'éthique animale à l'éthique foetale humaine	309
1.2.2.2. Le conséquentialisme et le relativisme moral	311
1.2.2.3. La déconstruction anthropologique.....	312
2. Contraception et environnement.....	313
2.1. Contraception mécanique et impacts environnementaux	313
2.1.1. Les préservatifs.....	313
2.1.1.1. Les préservatifs en latex.....	313
2.1.1.2. Les préservatifs en polyisoprène et en polyuréthane	316
2.1.1.3. Les préservatifs naturels.....	317
2.1.2. Le DIU-Cu	317

2.2. Contraception hormonale et perturbation endocrinienne	318
2.2.1. L'arrivée de l'EE2 dans l'eau.....	319
2.2.2. Risques sur la vie aquatique.....	321
2.2.2.1. La féminisation	322
a) La production de vitellogénine	322
b) L'intersexuation.....	322
2.2.2.2. La perturbation de la reproduction.....	323
2.2.2.3. Le changement de comportement.....	323
2.2.2.4. La disparition	324
2.2.3. Risques sur les humains	324
2.2.3.1. L'« effet cocktail ».....	326
2.2.3.2. L'effet sur la femme	327
2.2.3.3. L'effet sur l'homme (sexe masculin)	328
a) Régression de la fertilité.....	328
b) Les cancers.....	329
2.2.3.4. L'effet sur le fœtus et le développement de l'enfant.....	329
a) Grossesse sous usage des contraceptifs oraux.....	330
b) Grossesse avec exposition à des œstrogènes exogènes	330
c) L'usage ordinaire des contraceptifs	332
2.3. Appréciation bioéthique	333
2.3.1. Le principe de précaution entre le changement climatique et la contraception mécanique.....	333
2.3.2. Le principe de prévention entre la pollution des eaux et la contraception hormonale.....	335
2.3.2.1. La pilule naturelle	336
2.3.2.2. L'adsorption sur du charbon actif.....	337
2.3.3. Critique éthique des deux principes.....	337

2.3.3.1. Le principe de précaution.....	337
2.3.3.2. Le principe de prévention.....	338
a) Le rapport coût/bénéfice.....	339
b) La priorité à la source.....	340
2.3.4. Le principe du pollueur-payeur	340
3. Conclusion du chapitre.....	341
Conclusion générale.....	343
1. Synthèse et réponse aux deux questions fondamentales de la recherche	343
1.1. La première question.....	344
1.1.1. Autonomisation et égalité des sexes	344
1.1.2. Autonomisation et santé féminine.....	344
1.1.3. Des enjeux éthiques.....	345
1.1.4. La réponse à la première question	346
1.2. La seconde question	347
1.2.1. Autonomisation et éducation complète à la sexualité.....	348
1.2.2. Autonomisation et dilemmes juridiques	348
1.2.3. Autonomisation et santé publique.....	348
1.2.4. Des enjeux éthiques.....	349
1.2.5. La réponse à la seconde question.....	350
2. Réponse à la problématique générale	350
3. Recommandations.....	351
Recommandation 1 : L'éducation et l'autorité parentale.....	352
Recommandation 2 : Une nouvelle classification des contraceptifs	352
Recommandation 3 : La promotion des moyens de régulation des naissances.....	354
Recommandation 4 : Le cycle féminin comme patrimoine mondial.....	355
Recommandation 5 : Le droit au non-avortement.....	355

Recommandation 6 : Les budgets de la planification familiale.....	356
Recommandation 7 : La promotion de la famille et le revenu parental.....	356
Recommandation 8 : La (co)-responsabilisation de l'homme géniteur.....	358
Recommandation 9 : La protection de l'enfant à naître	360
4. Questions d'ouverture.....	361
Bibliographie.....	363
Index.....	451

Ayez le réflexe...

www.bnnds.fr



**BIBLIOTHÈQUE NUMÉRIQUE
DE DROIT DE LA SANTÉ
ET D'ÉTHIQUE MÉDICALE**

**L'accès
à la connaissance
en droit de la santé
et éthique médicale
à portée de clic !**

**La BNDS est la première
bibliothèque numérique
de droit de la santé
et d'éthique médicale**



La BNDS est soutenue par l'Union européenne
et la région Nouvelle-Aquitaine

Contact

BNDS – Service commercial
LEH Édition
Tél : 05 56 98 85 79
Fax : 05 56 96 88 79
info@leh.fr

PARTAGEZ VOTRE AVIS !

Vous aimez les ouvrages proposés par LEH Édition ?
Vous souhaitez faire des commentaires bénéfiques ?
Alors rendez-vous sur notre site internet dans la
fiche produit de cet ouvrage ou d'autres et partagez
votre avis !

Le Groupe LEH est aussi sur les réseaux sociaux :

Facebook (Groupe LEH)



Linkedin (Groupe LEH)



X (@GroupeLEH)



Le Groupe LEH, c'est :

un groupe d'experts au service des professionnels de santé

LEH Édition • LEH Formation • LEH Conseil • LEH Événement
BNDS • Hopitalex

www.leh.fr • www.bnds.fr • www.hopitalex.com
info@leh.fr • 05 56 98 85 79

Mai 2025

Achévé d'imprimer
sur les presses de CopyMédia

Dépôt légal : mai 2025

Imprimé en France

Maroun Badr

L'autonomisation de la femme par l'avortement et la contraception dans les Objectifs de Développement Durable de l'ONU

Cette thèse analyse le principe de l'autonomie reproductive en abordant des questions bioéthiques dans un contexte contemporain crucial, celui des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations unies.

Les débats publics et politiques sur ces questions complexes traitant la tension entre liberté personnelle et santé publique ainsi qu'entre droits individuels et responsabilité collective sont particulièrement examinés à partir des ODD 3 et 5. L'ODD 3 concerne la promotion de la santé et du bien-être pour tous, y compris la santé sexuelle et les droits reproductifs qui incluent spécifiquement l'avortement et la contraception. Ceux-ci sont considérés comme étant fondamentaux pour la réalisation de l'ODD 5 relatif à la promotion de l'égalité des sexes.

Pour explorer les divers enjeux et questions d'une manière critique et en écartant tout discours religieux, ce travail privilégie une approche rationnelle et interdisciplinaire conjuguant à la fois les analyses biomédicales, sociopolitiques, éthiques et juridiques (législation internationale en générale et française en particulier). D'où un double but : d'une part, élargir le champ de la discussion en le rendant accessible à un plus grand nombre de personnes indépendamment de leurs convictions personnelles et d'autre part, fournir un cadre critique pour évaluer, à une échelle globale, les politiques en matière de reproduction humaine.



Maroun Badr est titulaire d'un doctorat en bioéthique (PhD) de la Faculté de Bioéthique de l'Ateneo Pontificio Regina Apostolorum (Rome). Consacré à la recherche, à la publication des articles scientifiques et à l'enseignement, il est chercheur universitaire à la Chaire UNESCO de Bioéthique et des Droits de l'Homme (Rome) et chercheur associé à la Facultad de Bioética – Universidad Anáhuac México (Mexique).



LEH Édition

253-255 cours du Maréchal-Gallieni

33000 Bordeaux

Tél. 05 56 98 85 79 – Fax 05 56 96 88 79

www.leh.fr – info@leh.fr

ISBN 978-2-38612-090-9



70 € TTC